

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VIRIAT

Séance du 28 mars 2023

Sur convocation en date du 22 mars 2023, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 28 mars 2023 à 19 h 30, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Étaient présents : Mesdames, Messieurs

MERLE Emmanuelle	MORAND Alexis	LACOMBE Annick
BLANC Jean Luc	BRUNET Myriam	CHEVILLARD Jean Luc
BURTIN Béatrice	JANODY Patrice	CHANEL Serge
JACQUEMET Rodolphe	CHATARD Kévin	VINIERE Michel
LAUPRETRE Patrick	BILLOUD Jean-Louis	VEUILLET Philippe
THERMET Laure	MARION Isabelle	MOREAU DE SAINT MARTIN Claire
PERDRIX Catherine	BURDY Meryl	DAVID Magalie
SCHUBERT Anja	MAZUÉ Joséphine	

Étaient excusés :

Paola BONHOURE a donné pouvoir à Alexis MORAND
Sandra MERLE
Emmanuel TAPONARD

Était absent :

Clément CEREIZE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 28

Secrétaire de séance : Myriam BRUNET

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Entendu le rapport de M. le Maire

Réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BLANC, après avoir constaté que M. le Maire s'est retiré au moment de procéder au vote,

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Bernard Perret, et après présentation du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice considéré, décide, à l'unanimité, de :

- acter la présentation du compte administratif 2022 du budget général de la Commune qui se résume ainsi :

Budget général de la Commune

Fonctionnement	
Excédent antérieur reporté	+ 902 913.82 €
Dépenses de l'exercice	- 7 271 814.30 €
Recettes de l'exercice	+ 8 096 876.13 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	+ 825 061.83 €
Résultat total de fonctionnement	+ 1 727 975.65€

Investissement	
Déficit antérieur reporté	- 144 358.87 €
Dépenses de l'exercice	- 4 023 585.31 €
Recettes de l'exercice	+ 4 370 275.33 €
Résultat d'investissement de l'exercice	+ 346 690.02 €
Reste à réaliser	
Dépenses	- 695 675.08 €
Recettes	+ 434 450,00 €
Solde	- 261 225.08 €
Déficit d'investissement constaté (y compris les restes à réaliser)	- 58 893.93 €

- constater, aussi bien pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- reconnaître la sincérité des restes à réaliser
- arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- acter et approuver la présentation du bilan annuel 2022 des acquisitions et des cessions de la Commune de Viriat qui sera annexé au compte administratif 2022

LE MAIRE,
Bernard PERRET

